

Des lectures publiques pour « travailler collectivement » sur l'emprise religieuse

À travers deux lectures publiques, les 17 et 18 janvier, la metteuse en scène Barbara Jung veut accompagner la libération de la parole des personnes victimes d'abus dans l'Église.

Guillaume Poisson – Publié le 15 janvier 2025



La metteuse en scène Barbara Jung a invité l'ancien moine Christophe Sobottka, qui dit avoir été abusé « spirituellement ». Photo : Guillaume Poisson / Rue89 Strasbourg / cc

« C'est moi sur la photo, là. En plus jeune, bien sûr... » Sur le cliché en noir et blanc, deux jeunes garçons scrutent l'objectif. L'image, imprimée sur une immense feuille, est accrochée au mur d'une salle de la compagnie de théâtre « BJ », au Neudorf. L'un des deux enfants se nomme Christophe Sobottka. Âgé aujourd'hui de 66 ans, il est aumônier en hôpital psychiatrique à Strasbourg. « Je l'ai choisie parmi toutes les photos transmises par Christophe, parce que ça se passe juste avant l'événement, avant l'abus », confie Barbara Jung, metteuse en scène et comédienne.

Un engagement à vie « forcé »

Barbara Jung fait référence aux années durant lesquelles Christophe, ou « frère Boniface », a subi ce qu'il identifie aujourd'hui comme un système d'emprise par les différentes congrégations religieuses qu'il a traversées. Il ne s'agit ni de violences sexuelles ni de harcèlement, mais de ce qu'il estime être

des « abus spirituels ». « J'ai été cléricalisé contre mon gré », affirme-t-il dans le livre *Aux sévices de l'Église* (éditions Récamier) publié par le journaliste Jean-François Laville. Il dénonce aujourd'hui des ecclésiastiques qui ont toujours cherché à « anéantir tout questionnement » chez lui plutôt que de s'assurer de la vocation monastique du jeune homme.

Alors qu'il montre très jeune des aptitudes pour les études, ses maîtres spirituels lui présentent le monde moderne comme « source de péchés ». Ils l'incitent à se « couper de (sa) famille ». Il revient sur ce moment dans le livre : « À l'époque, puisqu'il s'agit « d'obéir sans réplique et de ne rien faire à moitié », comme le dit la loi scout, j'abandonne mes études à peine entamées juste avant mes 20 ans... »

Christophe intègre alors l'abbaye Saint-Joseph de Clairval en Côte d'or. Il émet rapidement des doutes sur sa vocation, mais se voit opposer une « interdiction de penser par soi-même ». Il se remémore :

« J'ai été ordonné diacre en 1984, puis prêtre en 1987, alors que j'avais des réticences et des objections. Je n'avais pas la possibilité de suivre une retraite de préparation ou d'être accompagné spirituellement ou psychologiquement à ce sacrement. Ma prêtrise ne servait qu'à me maintenir dans un état de sujétion et à faire rentrer des honoraires de messe à la communauté. »

Aujourd'hui, à travers son témoignage et ces lectures publiques, Christophe veut introduire ces questions dans le débat public : à quel point ces engagements à vie étaient-ils consentis, compte tenu de la fascination qu'exerçaient ces personnes d'autorité sur ce jeune pratiquant ?



Christophe Sobottka a accepté de lire son témoignage de victime d'abus : les faits se sont déroulés alors qu'il était moine au sein de plusieurs communautés religieuses.

Photo : Guillaume Poisson / Rue89 Strasbourg / cc

La rencontre entre l'artiste et les victimes d'abus

Christophe Sobottka constate l'ampleur de son isolement lorsqu'il quitte son habit de moine, en 2000, après être passé par une congrégation à Strasbourg. Difficultés à trouver un emploi, déménagements multiples, malaise intérieur... « *S'il avait été authentique, mon sacerdoce m'aurait permis de m'intégrer facilement à la société, mais comme tout était faussé dès l'origine, je n'en étais que plus marginalisé.* » Il parvient seulement à mettre les mots sur l'emprise qu'il a subie en 2019 « *grâce à la publication d'écrits et témoignages d'anciennes sœurs ou d'ex-moines* ». Malgré son emploi actuel d'aumônier, enfin « *fidèle à ce que les Évangiles lui inspirent* », il confie demeurer quelqu'un de « *brisé* » par des « *années de souffrance* ».

Barbara Jung a souhaité mettre en écho son témoignage, ainsi que deux autres, tous tirés du livre *Aux sévices de l'Église* ; ceux d'Émilienne Sakougri et Anne Mardon. La première a été membre des Travailleuses missionnaires de l'Immaculée, un [réseau de femmes venant d'Afrique et d'Asie et exploitées dans des établissements en Franche-Comté](#) ; la seconde raconte [avoir été victime d'attouchements et d'emprise psychologique par son supérieur au sein d'une communauté jésuite](#), qu'elle avait rejoint à vingt ans.

Lorsque nous rencontrons Barbara Jung, la comédienne termine à peine une séance de répétition de deux heures. L'ancien moine a lu son texte, encore et encore, d'abord de manière « solennelle », fidèle à sa formation de prêtre, puis, peu à peu, d'une façon plus naturelle. Christophe Sobottka a pourtant déjà raconté son histoire. Mais quand Barbara Jung lui a parlé de son projet de lecture publique, il a senti que l'exercice ne se répéterait pas de manière superficielle. « *C'est différent de dire ce qu'on a vécu devant un groupe de personnes, ça devient un travail collectif. Autrement, on reste dans un système clos* ».

L'art comme un moyen de « réfléchir ensemble »

Pour Barbara Jung, son travail s'inscrit pleinement dans la vague de libération de la parole des victimes de violences sexistes et sexuelles consécutive au mouvement Metoo. Elle voudrait contribuer à « *la réflexion sur l'après* ». « *Les témoignages, la libération de la parole, c'est bien sûr indispensable parce que ça crée des chocs. Mais il ne faut pas en rester là, il faut transformer la blessure en quelque chose d'autre, par exemple en créant des espaces où cette parole peut avoir lieu. Trouver une manière de dire que c'est la collectivité dans son ensemble qui voudrait que les choses changent, et pas seulement les victimes. Je pense que l'art a ce pouvoir-là* », plaide Barbara Jung.



La metteuse en scène Barbara Jung écoute attentivement la lecture de Christophe Sobottka. Photo : Guillaume Poisson / Rue89 Strasbourg / cc

Face à elle, Christophe Sobottka sourit. Il abonde dans le sens de la metteuse en scène : *« Je ne sais pas encore quel effet ça aura sur moi, mais en répétitions, j'ai eu bizarrement l'impression de ne plus jouer un personnage. Ou en tout cas, moins que d'habitude. »*

S'il reconnaît que le témoignage *« fait d'abord du bien à la victime elle-même, ce qui est très bien »*, il a aussi très vite ressenti une *« nécessité »* de parler aux autres. Celles et ceux qui voudraient se tourner vers la vie monastique, ou les personnes n'ayant jamais entendu parler de l'emprise dans les communautés religieuses. *« Je me souviendrai encore d'une voisine à qui j'avais parlé de mon expérience, et qui était très étonnée de ce terme d'abus spirituel. Elle n'en avait jamais entendu parler. Pour moi, c'est un langage différent qu'on peut donner à voir aux gens. »*

Christophe Sobottka compare finalement ce processus de libération de la parole, puis d'écoute et d'échange collectif, à *« la petite faille »* qui se forme *« dans un beau bâtiment en béton »*. Et qui, à terme, provoque son effondrement.

Après les lectures, la metteuse en scène prévoit un temps d'échange conséquent. L'espace est pensé pour favoriser l'implication des spectateurs :

« Ce n'est pas pour rien que j'ai choisi une salle relativement petite, qui peut seulement accueillir quelques dizaines de spectateurs. Cela permettra ce format d'échange, quasiment un à un. On aurait aussi pu faire une simple table ronde avec des intervenants et des lectures, mais j'ai préféré travailler la forme de façon à ce qu'il y ait cet espace d'échange. La personne qui écoute devient alors agissante, au même titre que la personne qui raconte son vécu. »

Lectures publiques performées par la compagnie BJ d'après le livre *« Aux sévices de l'Eglise »*, les vendredi et samedi 17 et 18 janvier 2025 à 19 heures, 102 Route du Polygone à Strasbourg. Réservation demandée : resaciebj@gmail.com